

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24139713*****Déposé / Reçu****18 SEP. 2024**au greffe du ^{Greffier}tribunal de l'entreprise
à BruxellesN° d'entreprise : **0824 446 055****Nom**(en entier) : **Centre on Regulation in Europe**(en abrégé) : **CERRE**Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 475 Bte 10 - 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : démissions**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Stephen Collins et Joachim Reiter.

L'assemblée générale accorde une procuration spécifique en faveur de Monsieur Bruno Liebhaberg pour effectuer toutes formalités relatives à la publication des décisions ci-dessus par la Banque-Carrefour des Entreprises et le Moniteur belge.

Pour l'ASBL CERRE

B.LIEBHABERG SA, chargée de la gestion journalière, représentée par M. Bruno Liebhaberg agissant en qualité d'administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).